



École communale de Lauzelle

Projet d'établissement

adopté par le Conseil de Participation
du 11 septembre 2007
et revu le 30 juin 2010

I. Quelques principes fondateurs

■ 1- Le droit à l'erreur

« C'est en se trompant qu'on apprend.
C'est en se plantant qu'on fait ses racines. »

Toute personne en train d'apprendre fait des erreurs, c'est important de les lui signaler. C'est important aussi de comprendre avec elle ce qui les provoque. On arrête d'en faire quand on sait pourquoi, ou dans quelles circonstances on les fait. L'erreur n'est pas une lacune, mais l'expression de quelque chose qui fonctionne. Mal, sans doute, mais qui fonctionne. À nous de faire évoluer ce qui est déjà là. Mais pas en sanctionnant les essais. Le goût du risque est indispensable pour oser apprendre. Apprendre, c'est penser autrement. Apprendre, c'est adapter sa pensée aux nouvelles réalités, c'est cultiver les points de vue. Oser ne peut se faire sans cette sécurité indispensable qui permet d'avancer, sans être sûr de ne pas se faire taper sur les doigts.

■ 2- Le droit à la différence

Nous avons la chance d'être différents. Nos différences nous enrichissent en classe et dans la vie. Nous ne nous basons pas seulement sur les différences au sein de la classe, mais aussi sur celles du monde extérieur.

Notre école est une école publique, ouverte, un lieu de rencontre, le reflet d'une société métissée et multiculturelle. Chez les plus jeunes, le moment de l'accueil en classe est un moment privilégié d'ouverture vers chaque adulte, chaque enfant, quelle que soit son origine.

Tous les élèves sont différents. Nous leur proposons au même moment des activités différenciées en fonction de leur âge et de leurs compétences. Autant il est illusoire de croire à une moyenne, de croire que l'on peut vérifier des niveaux, autant il est important de faire des propositions de travail différentes. Nous nous efforçons aussi de créer des interférences, nous demandons souvent aux enfants de dire comment ils ont fait, nous les centrons sur la connaissance de leurs problèmes et de leurs procédés de résolution. Le *comment* est plus important, souvent plus utile, que le résultat. Il n'y a pas la bonne méthode, il y a DES méthodes.

Profiter de nos différences, c'est mettre ensemble nos stratégies différentes face à un problème, c'est multiplier les chances de le résoudre, c'est garder en mémoire plusieurs méthodes.

Pour les enfants qui ont fini leur tâche plus tôt, comme pour ceux qui ont du mal à la terminer, nous mettons en place un cadre dans lequel différentes possibilités sont prévues par le groupe : on propose des pistes, l'enfant choisit et se prend en charge en connaissance de cause.

Par ailleurs, depuis septembre 2009, tel que prévu par le décret du 03 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé et visant à promouvoir l'ajustement social et la formation des enfants à besoins spécifiques, l'école de Lauzelle participe à l'intégration scolaire de quelques enfants à besoins spécifiques en partenariat avec l'école des Moineaux de Wavre, école d'enseignement spécialisé de type 3, enfants ayant des difficultés au niveau du comportement et l'école la Petite Source à Gottechain, enseignement spécialisé de type 8, enfants ayant des difficultés d'apprentissage.

L'école doit remplir, le mieux possible, sa mission d'éducation et d'accueil de tous et en particuliers des enfants en difficultés ; mais elle ne peut le faire sans aides extérieures.

Ainsi deux enseignants issus de l'enseignement spécialisé, l'un de l'École des Moineaux, l'autre de la Petite Source, rejoindront l'équipe pédagogique pour aider les enfants à grandir, mais également, aider les enseignants, les soutenir, les former, les épauler dans l'acte d'intégration. Cette aide bénéficiera à tous les enfants de l'école qui, à un moment ou un autre, pourraient avoir besoin d'un accompagnement spécifique.

Chaque avis relatif au retour d'un enfant dans l'enseignement ordinaire est formulé dans son intérêt, en accord avec ses parents. C'est une équipe de professionnels (direction, enseignants, centre PMS de chacune des écoles) qui a pour mission d'évaluer l'aptitude des enfants à (ré) intégrer l'enseignement ordinaire après et/ou avec un travail individualisé et spécifique; ce qui est le cas des quelques enfants dont l'accueil est projeté, pour qui les enjeux sont

multiples :

- améliorer l'estime de soi
- apprendre à communiquer, à développer son autonomie sociale
- connaître ses limites en se confrontant au regard des autres
- être capable de réussir comme les autres tant au niveau social qu'au niveau scolaire.

Si nécessaire, cette équipe pourra à la demande être présente aux concertations et aux conseils ; le projet faisant par ailleurs l'objet d'une évaluation chaque année.

■ 3- Le droit à la parole

Ce « droit à la parole » n'est pas qu'un principe, il se vit au quotidien très concrètement dans l'école. Il existe des moments et des lieux prévus pour que chacun puisse s'exprimer, de façon libre, mais quand même « encadrée » : ce sont les « lieux de parole ». Tant les enfants que les adultes sont ainsi invités à s'exprimer et à s'écouter. Car cela s'apprend...



LES ENFANTS

Le **tour de parole** se déroule chaque jour en classe (au coin salon). Chaque enfant peut s'exprimer devant les autres, sur ce qu'il souhaite communiquer : ses joies, ses soucis, ses peurs, ses colères, ses envies. Chacun est écouté avec respect. Cette prise de parole aide l'enfant à mettre les problèmes « à distance » avant de se mettre au travail, et lui apprend à échanger, en classe comme dans la cour où se créent sans cesse de nouvelles relations avec les autres, pas toujours faciles. C'est un premier apprentissage quotidien de

la parole : exprimer ses émotions n'est pas naturel.

Chaque semaine, le **Conseil de classe** fait le tour des souhaits ou remarques de chacun, et permet surtout de décider ensemble de nouveaux projets, d'organiser la vie en classe, et de discuter des choses dont on parlera au Conseil d'école.

Le **Conseil d'école** se passe chaque semaine dans une classe qui accueille les « délégués » de chaque classe. De la maternelle à la 6^e, ces représentants se réunissent avec le directeur et passent en revue les différents « thèmes » : on formule des demandes, des remerciements, des félicitations, on discute de modifications des décisions de l'école, on cherche à résoudre des problèmes. Chaque délégué relaie ainsi les demandes particulières de sa classe et même celles des plus timides seront ainsi exprimées : on remplace la loi du silence par la loi de la parole. Aucune demande ne reste sans suite car une réponse est à chaque fois exigée pour la prochaine réunion. Les tout petits pourront demander l'aide d'un plus grand pour lire la feuille préparée au Conseil de classe, s'ils ne peuvent (ou n'osent pas encore) la dire par cœur.

LES ADULTES

Ils peuvent prendre la parole en **Concertation**, au **Conseil des profs** et au **Conseil de participation***. Grâce à ces lieux de parole, les adultes membres de l'équipe éducative apprennent aussi la responsabilité collective. À travers les réunions de parents, les moments de rencontre, les réunions du Conseil de participation, les parents et les enseignants peuvent se parler et construire la confiance mutuelle indispensable pour bien coopérer.

Pourquoi accorder tant d'importance à ces prises de parole ? Bien entendu, l'enfant améliore et affine ses capacités d'expression. Il acquiert une aisance, une certaine audace pour s'exprimer en public, pour s'adresser aux adultes d'une manière adéquate. On peut compter sur ces lieux de parole pour limiter au maximum les situations de « harcèlement » si fréquentes dans les écoles, en désamorçant dès le début les conflits ou tentatives d'intimidation : dire pour ne pas subir. Enfin, l'enfant apprend progressivement le fonctionnement « politique » et « démocratique » au sens large : comment chacun, à son niveau, peut avoir une influence sur son milieu de vie, faire changer les choses en respectant l'avis d'autrui, participer, être « citoyen ».

☞ cfr page 12

■ 4- C'est en faisant qu'on apprend

Nous pratiquons des méthodes actives. Elles sont motivées par notre conviction que TOUS LES ENFANTS ont en eux d'infinies potentialités. Les savoirs se construisent avec chaque enfant, de façon différente, et principalement quand il a des problèmes à résoudre, des défis à relever. Ils cherchent, donc ils apprennent.

Le plus difficile pour l'adulte, c'est de choisir la bonne réaction devant la douleur d'un enfant qui éprouve des difficultés, qui se met en colère, ou qui exprime son désarroi. Comment résister à l'envie d'apporter la solution sans l'absolue conviction que chacun possède des capacités ? Et pourtant, chaque nouvelle construction mentale, chaque apprentissage est le résultat d'un conflit, nécessaire pour avancer. Nous préférons relancer vers de nouvelles pistes plutôt que de donner des explications. Ce n'est que face à un vrai problème que l'on peut construire une solution. Les matières scolaires sont pour nous des prétextes à développer, par l'action, des opérations mentales pertinentes, à mieux amener les enfants à se construire les outils mentaux, les modèles appropriés qui leur permettront de comprendre leur vie, donc de la changer si telle est leur volonté. Si notre projet d'établissement met en avant ces pratiques pédagogiques *constructivistes*, il n'en exclut pas pour autant d'autres démarches, telles que les exercices de dépassement et d'automatisation.



■ 5- C'est en produisant qu'on apprend

Les enfants ont l'occasion de s'exprimer au travers de différents médias artistiques. Pendant les ateliers, ils sont amenés à découvrir, à explorer, autant de recherches qui serviront de passerelle à l'imaginaire. Enrichir la perception de chacun et aiguïser le regard sur ce qui nous entoure permet le développement de l'esprit critique. On se réapproprie la réalité pour donner naissance à une production artistique. Des projets communs sont menés où transparaissent non pas *une*, mais *des* identités. Le théâtre, les expositions, la chorale de Noël... sont le reflet visible de tout ce travail de recherche, d'organisation, de réflexion et de mise en scène de ce qu'on a compris. C'est en quelque sorte une évaluation dans le bon sens du terme. Le fait de s'obliger à partager, à montrer ce qu'on a découvert provoque la distance nécessaire à la compréhension des mécanismes d'apprentissage. Ces activités essentielles permettent de passer du stade de la compréhension à celui de la connaissance, car le savoir est devenu transmissible.



Depuis quelques années, nos expositions artistiques trimestrielles sont l'occasion de présenter collectivement les productions et œuvres d'art des enfants, toutes classes confondues. Ces soirées pleines de découvertes, d'émerveillement, donnent cette dimension sociale aux chefs-d'œuvre créés en classe. Créer pour être vu, lu ou entendu donne une force et une reconnaissance à la création. C'est aussi l'occasion de mettre en valeur les nombreux ateliers et la qualité des nombreuses personnes-ressources qui les animent et sans lesquelles ces espaces de création, d'expression et de reconnaissance ne pourraient exister. L'art est l'âme de l'existence et les expositions donnent vie à ces productions.

Les nouvelles technologies de la communication (journal, site de l'école, courriel, blogs...), en plus de la participation à un réseau de ressources partageables, placent les enfants dans de réelles situations de communication où l'apprentissage de l'écrit prend tout son sens. Les nombreux reportages et livres illustrés de photos et dessins d'enfants qui parsèment le site de l'école en sont une belle illustration.

6- Les structures structurent

Plus les choses sont claires, mieux on peut les changer. Les rituels, les lois, habitudes et modes de fonctionnement sont explicités et débattus pour que les enfants puissent participer à la vie de l'école. Les fardes d'auto-évaluation, les fardes-mémoire, les cahiers de vie, ces traces sont des repères et des structures accessibles.

Apprendre, c'est aussi s'entraîner pour ne pas tout le temps devoir réfléchir. Les automatismes permettent de gagner beaucoup d'énergie. La structuration des matières et des procédés complète les activités de découverte et permet de se rendre compte de ce qu'on a appris et de comment on s'y est pris. Repérer dans la vie sociale et économique des structures d'organisation que l'on a appris à identifier (dans les classements d'animaux, de phrases ou de triangles...) permet d'utiliser ce qui est vraiment utile : la force de la pensée. L'école est l'endroit où l'on peut s'offrir le luxe d'abstraire, de penser. Profitons-en.

L'école est aussi l'apprentissage du respect de règles de vie, de limites. C'est parce que les limites existent que la vie sociale est possible. « De la loi naît la parole et de la parole naît la loi » disait Françoise Dolto. C'est la cohabitation des lois et des lieux de parole (pour les modifier, les adapter en fonction des problèmes rencontrés) qui rend la vie de l'école dynamique. Les adultes sont les garants des lois. Ils interviennent chaque fois que les lois sont transgressées. Les lois n'ont de sens que si les garants les font respecter et que s'ils réagissent quand elles ne le sont plus. La gestion des limites et des sanctions est le travail de toute l'équipe des adultes qui encadrent les enfants dans et en dehors des classes. La loi est l'affaire de tous. Elle se construit avec les enfants. Elle structure, par ses interdits, ce qui est possible ou pas. Elle sépare ce qui est privé et public. Elle canalise nos forces destructrices et organise nos forces créatrices.

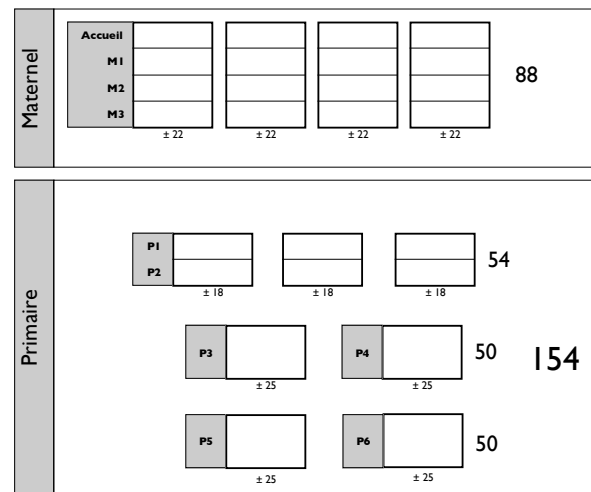
II. L'organisation de l'école

La population de l'école

La volonté explicite de l'école est de rester une école de quartier, de conserver une taille et une structure humaine où le dialogue direct est possible. Le nombre d'enfants est un compromis entre les ressources que ce nombre apporte et les inconvénients liés à la vie en grand groupe.

Depuis ses débuts, l'école a décidé de privilégier les classes de 1^e et 2^e primaire en divisant les ± 54 enfants en 3 groupes de ± 18 . Cela permet une attention soutenue aux enfants confrontés à l'apprentissage technique de la lecture et de l'écriture.

Les classes maternelles accueillent des enfants dès 2 ans et demi, en septembre et pendant l'année.



242

En maternelle, le nombre maximum d'enfants est de 22 par classe. Fin septembre, c'est le nombre d'enfants « régulièrement présents » (c'est-à-dire effectivement présents au moins 8 demi-jours en septembre) qui détermine le nombre de postes d'enseignants. Il faut 71 enfants pour obtenir 4 enseignants en maternelle, et 85 pour en obtenir 4 et demi ! Sachant cela, et en fonction du nombre maximum à ne pas dépasser (22 en fin d'année), l'école décide, en octobre, le nombre d'enfants qu'elle accueillera en cours d'année. Parfois le nombre d'enfants permet d'organiser une classe d'accueil

En primaire, c'est la population au 15 janvier qui détermine la structure de l'école l'année scolaire suivante. Là aussi, le nombre d'enseignants est directement lié au nombre d'élèves. Ainsi, 147 élèves donnent droit à 7 emplois et demi d'instituteurs.

■ Le passage de classe

Généralement tous les enfants suivent leur classe dans l'escalade des années. On appelle cela la promotion automatique. Rarement, nous avons estimé que le redoublement était la solution idéale pour un enfant.

Nous croyons plutôt que le fait de permettre à un enfant de grandir dans un groupe d'amis mais en adaptant, autant que faire se peut, l'enseignement et les matières données, par une « personnalisation » des exigences, permet aux enfants de grandir.

Parfois, ce pari positif est difficile à tenir car les enfants ont du mal à suivre. Une des solutions les plus fréquentes est de se donner trois ans pour un cycle de deux ans. Ces décisions délicates se prennent collégalement après de nombreuses rencontres avec les parents et la psychologue du centre psycho-médico-social (PMS), réunis dans cette même interrogation : qu'est-ce qui va permettre au mieux à un enfant de se développer malgré ses difficultés scolaires ? Ces questions, nous nous les posons toute l'année, et pour tous les groupes.

Les 6^e, pendant leur dernier trimestre à l'école ont l'occasion de visiter plusieurs écoles secondaires (enseignement technique et général) de la région pour préparer ce passage important.

Même si nos préoccupations sont centrées sur les enfants en difficulté, l'équipe éducative s'engage à mettre tout en œuvre pour répondre aux besoins de chacun, dans un climat de dialogue et à apporter à tous les enfants un environnement sollicitant.



III. Les spécificités de l'école

La verticalité dans certaines classes

La verticalité (le mélange d'enfants d'âges différents au sein d'un cycle) est présente dans les classes maternelles et en 1^e et 2^e primaires.

La classe verticale provoque, de par son fonctionnement, des apprentissages que l'on qualifie de fonctionnels. Naturellement, un plus jeune va écouter ce qui se dit chez les plus grands et la perspective de son travail en sera ainsi précisée. Naturellement, un plus grand regardera avec recul comment un plus jeune apprend et donc d'où il vient.

Ces différences sont normales et le fait qu'elles se gèrent spontanément entraîne la solidarité entre les enfants. Le but de notre école est que tous les enfants réussissent et le travail est terminé quand tous les enfants ont réussi. Il n'y a pas de compétitions mais une véritable solidarité dans le groupe classe.



EN MATERNELLE

Suivant le nombre d'enfants et l'encadrement au 1^{er} septembre, les petits de 2,5 ans sont accueillis en classe d'accueil : petite classe, peu d'enfants en début d'année et local adapté aux tout-petits, plus «cocoon».

Les autres classes mélangent des enfants de 3 ans à 5 ans. Le matin, la vingtaine d'enfants vit ensemble au travers d'activités qui sollicitent les échanges, les partages dans des projets collectifs où la collaboration est toujours présente : temps de parole, organisation des ateliers, partage de la collation et construction de cette vie collective. L'après-midi, les moins de quatre ans vont à la sieste à 12h30.

Les plus de quatre ans, pendant ce temps, sont seuls avec leur titulaire. C'est l'occasion d'aller à la bibliothèque, au marché, de mener encore d'autres projets.

EN PRIMAIRE

- En classe de 1^{er}/2^e, au début d'année, se fait l'apprentissage technique de l'écriture, de la lecture et de la numération. La classe est souvent partagée en deux : pendant que le titulaire entraîne les enfants de 1^e à la formation des lettres, par exemple, les 2^e doivent travailler seuls, avec des fichiers individualisés ou dans des séances de travail autonome. La présence de personnes venant aider dans les classes permet aux deux groupes de travailler ensemble avec chacun un adulte. Depuis septembre 2008, des activités en cycle 5/8 ans s'organisent une après-midi par semaine. Les enfants de 3^e maternelle viennent se mêler aux enfants de 1^{er}/2^e primaires pour des ateliers « mesure », de la psychomotricité et des activités artistiques. Lors des concertations, il nous semble important de construire entre adultes des pratiques pédagogiques cohérentes, tant en maternelle qu'en primaire. Le risque de « primariser » trop tôt les enfants de maternelle est grand. Alors que le jeu libre et les projets sont la meilleure façon de préparer aux apprentissages scolaires du début primaire.
- Les classes de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e sont organisées en classes horizontales (enfants d'une même année) avec un titulaire qui suit les enfants pendant deux ans. On parle des cycles 8/10 ans (3^e/4^e) et 10/12 ans (5^e/6^e). Les effectifs de ces classes étant plus élevés qu'en 1^{er}/2^e (24 à 25 enfants par classe, alors qu'en 1^{er}/2^e, ils sont environ 17), l'équipe pédagogique a revu l'organisation pratique de ces classes dans la perspective d'une plus grande efficacité dans les apprentissages (constructions, manipulations) et d'une organisation plus optimale de la gestion des différen-

ces de niveaux au sein du groupe classe. Les enfants de deux classes d'un même cycle seront réunis pour diverses activités (artistiques, éveil, chants, cours philosophiques, éducation physique...) et en fonction des projets menés durant l'année (classes de dépaysement, sorties au bois, visites à l'extérieur...). Cette organisation, nouvelle pour le cycle 8/10 dès septembre 2010-2011, sera évaluée par l'équipe pédagogique en juin 2012.



■ Les « mélanges »

Les mélanges d'âges ne se limitent pas à la classe, mais restent un principe pour toute l'école. Les enfants se connaissent de la première maternelle à la 6^e primaire et les occasions d'apprendre la vie ensemble sont nombreuses :

- les Conseils ;
- les récréations ;
- les sorties (le carnaval, les Tambours de la Paix...)
- les journées festives, avec ateliers dans les classes (la fête des enfants en fin d'année, la St Nicolas...)
- les présentations de travaux artistiques (expositions)
- les ateliers de midi (où les 6^e préparent et animent des activités pour les petits de maternelle).

Ces « confrontations pacifiques » se vivent aussi dans les



échanges entre les professeurs : les concertations qui sont des moments de travail entre les enseignants d'un même cycle avec le directeur et les journées (ou matinées) pédagogiques sont des moments d'échanges tous cycles confondus. Car avant de mélanger les enfants, il faut mélanger les enseignants : les enfants ne se sont pas choisis... les enseignants non plus. C'est le respect entre adultes qui génère le respect chez les enfants.

- Les concertations par cycles permettent de coordonner les méthodes et apprentissages, de parler des enfants, d'organiser le travail et de raconter des séquences pé-

dagogiques.

- Le Conseil des profs, le vendredi, aborde des questions de la vie de l'école (le « vivre ensemble », l'intendance, les surveillances, les positions communes face aux diverses situations...)
- Les groupes de travail assurent la continuité entre les différents cycles.
- Les journées pédagogiques concernent des thèmes intéressants pour tous les professeurs (l'alimentation, les vols, la violence, la communication avec les familles...).

Enfin, l'école est un lieu de rencontre des enfants, des professeurs mais aussi des parents. Les familles sont toutes différentes et les rencontres entre parents sont l'occasion d'un métissage culturel et social qui est représentatif de notre souci d'hétérogénéité.



■ La continuité

Les rituels se répètent, rythment la journée, la semaine, la vie à l'école. C'est grâce à ces répétitions que les enfants peuvent anticiper les événements, ce qui est rassurant et contribue à la sécurité de base qui permet de vivre ensemble et de se concentrer sur les apprentissages.

Prenons l'exemple du Conseil d'école : les enfants y ont la possibilité de dire ce qui est important pour eux et de trouver des solutions aux difficultés de la vie collective. Le même rituel, le même vocabulaire, le même déroulement s'y répètent, quel que soit le local et quels que soient les enfants qui y participent. Le fil est maintenu.

Dans la cour, la personne surveillante est toujours munie d'un brassard jaune, la fonction est ainsi identifiable quelle que soit la personne : ce repère est sécurisant.

Ces trois éléments, **verticalité**, **mélanges** et **continuité**, permettent à chacun, petit ou grand, de traverser la journée, la semaine, l'année... et toute sa scolarité en gardant le fil, en trouvant les liens qui permettent d'être en sécu-

rité. Il peut s'appuyer sur ces repères stables et construire sereinement son rapport aux autres, s'ouvrir au monde. Ce cadre n'empêche certes pas les conflits, mais il permet que ceux-ci se résolvent, qu'ils soient gérés. C'est la certitude d'être entendu, de pouvoir « déposer son fardeau » quelque part qui rend l'aventure de la vie possible, qui permet d'affronter le regard des autres en confiance.



IV. L'accompagnement des enfants

■ Le travail en équipe

Une préoccupation importante de nos concertations (en plus de raconter ce que nous vivons en classe, de construire les séquences, projets et outils pour les mettre en œuvre et de partager les découvertes et les recherches) est de parler des enfants éprouvant des difficultés scolaires.

Le fait de raconter et d'explicitier nos observations permet souvent de cerner les difficultés. Le partage d'idées et de procédures de résolutions des problèmes rend ce travail collectif indispensable. Souvent, nous décidons de rencontrer les parents pour, ensemble, affronter ces difficultés et montrer ainsi à l'enfant notre souci et notre intérêt face à ce message de crise que son comportement scolaire nous témoigne. Nous sommes persuadés que ces passages par le conflit, même s'ils sont douloureux, sont nécessaires pour grandir. Parfois aussi, nous faisons appel à la psychologue du PMS qui, après une visite en classe à notre initiative, et après avoir demandé l'autorisation aux parents, entend l'enfant en entretien individuel. Cette intervention vient compléter notre



regard et notre compréhension du « comment cela se passe dans la tête (et le cœur) d'un enfant ». Ce travail d'équipe est la clé de voute de notre école. Ces temps de concertations hebdomadaires réunissent une partie seulement de l'équipe et sont complétés par des journées pédagogiques, très importantes pour nous, pendant lesquelles nous réfléchissons tous ensemble sur des problématiques plus globales.

■ L'équipe pédagogique consolidée



Toute une série de personnes interviennent en plus des enseignants. Une partie d'entre elles à titre bénévole. Leur travail est capital et essentiel pour la vie de l'école.

La complémentarité des tâches est un atout : prendre en charge la surveillance des siestes et du coin « cocoon », de la garderie, de certaines récréations, mais aussi, et surtout, l'animation de petits groupes dans des ateliers créatifs, de remédiation ou de remise en ordre des classeurs. Le titulaire peut alors travailler en groupe restreint et s'occuper plus individuellement des enfants. Il peut ainsi leur accorder l'attention que les urgences de la gestion quotidienne des groupes ne permettent pas d'ordinaire. Le personnel supplémentaire devient alors un partenaire dans une relation où chacun trouve sens et valorisation. L'organisation

par degré, en mélangeant des enfants d'âges différents, qui est un des piliers de l'école, est ainsi rendue possible grâce à l'aide de ces personnes. Elles sont aussi les oreilles accueillantes et attentives qui permettent aux enfants de trouver une continuité entre l'école et les temps extrascolaires.

Nous essayons en outre d'accueillir un maximum de stagiaires (écoles normales, écoles professionnelles pour la qualification d'éducateurs de collectivités). Notre but est de multiplier les occasions de travailler en groupes réduits d'enfants mais aussi de se mettre en relation avec de futurs éducateurs, nous forçant ainsi à expliciter nos choix et nos méthodes, impliquant les stagiaires dans ce travail collectif, clé de voute, rappelons-le, de notre école.

Chaque parent détient un savoir professionnel ou culturel dont tous les enfants pourraient bénéficier. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le titulaire de votre enfant pour partager vos dons, connaissances ou autres richesses personnelles. De plus, c'est « portes ouvertes » toute l'année. Après avoir pris rendez-vous, bien sûr.

■ Le soutien parental et les devoirs à domicile

La position de l'école, en accord avec la loi récemment reformulée, est de donner des travaux à domicile nuancés. L'organisation de ces devoirs est généralement planifiée et négociée en classe. Les échéances sont rarement pour le lendemain, ce qui permet la souplesse nécessaire, mais exige l'implication des enfants dans le respect de ce « contrat » de travail à domicile.

Les enfants de 1^e et 2^e primaires reviennent souvent avec des petits textes à lire, des feuilles à terminer. Les débuts de la lecture et de l'écriture sont l'affaire de tous et, là plus qu'ailleurs, un entraînement journalier favorise ces apprentissages.

Il faut donner à ces devoirs leur juste place : une possibilité de s'entraîner en famille et, pour les proches, l'occasion de prendre contact avec le travail fait en classe, sans volonté de vérifier, mais dans la perspective de témoigner de l'intérêt pour le travail scolaire de l'enfant.

Lors des devoirs à domicile, se pose souvent la question pour les parents : « Dois-je aider mon enfant à réaliser ses devoirs ? S'il n'a pas compris, s'il a des difficultés, dois-je lui réexpliquer ? » Le principe des devoirs

est simple : les devoirs portent ou s'appuient sur des notions vues en classe et chaque enfant doit pouvoir les réaliser seul. La réalité peut être tout autre, d'un enfant à l'autre, d'un devoir à l'autre. Un parent reste rarement insensible aux difficultés de son enfant, il considère comme naturel (voire de son devoir) de l'aider, surtout lorsque l'enfant en fait la demande. Le parent ne doit se substituer ni à l'enfant (en faisant le devoir à sa place), ni à l'enseignant (en redonnant le cours à la maison), mais peut soutenir les deux. D'abord, il doit encourager l'enfant à faire ses devoirs seul, et éventuellement lui donner une explication différente s'il le juge utile. Mais si l'aide d'un adulte a été indispensable, l'enseignant doit en être informé. C'est en ce sens que les parents soutiennent également le travail des enseignants. Et c'est ainsi que l'enfant ressentira la volonté commune des adultes qui l'entourent de le faire progresser.



Conscients de l'inégalité des réponses familiales face à ces demandes de collaboration, nous établissons, quand c'est possible, avec l'aide des écoles de devoirs des environs, des bénévoles et du personnel accompagnant, des séances « coup de pouce » où des adultes peuvent soutenir individuellement des enfants qui en auraient besoin. **L'îlot**, une initiative des parents, permet aux enfants de faire leurs devoirs à l'école dans une ambiance calme et accueillante.

■ Les évaluations

Nous sommes une école sans bulletin. Nous considérons que le classement qui en résulte est une entrave au travail commun. Les enfants ont déjà tendance naturellement à se comparer, n'en remettons pas une couche !

Sans bulletin ne signifie pas sans évaluation. L'évaluation formative est au cœur de notre action pédagogique : elle alimente nos concertations. Le récit et l'analyse des difficultés des enfants aux collègues permet de travailler sur l'amélioration des moyens que nous mettons en œuvre pour la réussite de tous les enfants. Ce travail quotidien fait partie de notre métier et n'est pas transmis aux parents. Par contre toute une série d'informations sont transmises aux parents au cours de rencontres variées.

En maternelle, comme l'école n'est pas obligatoire, il n'y a pas d'obligation d'évaluer l'enfant. Cela n'empêche pas de se rencontrer, parents et enseignants, et de partager la vision complémentaire que l'on a de l'enfant.

En fin de 2^e primaire, les enfants sont soumis à une épreuve externe, conçue par les directeurs des écoles communales du canton scolaire.

En 3^e, 4^e, 5^e et 6^e primaire, des tests conçus par l'équipe éducative sur base des socles de compétences et du programme des études, sont passés à la fin de périodes d'environ 5 ou 6 semaines. Cette évaluation est transmise aux parents.

En fin de 6^e primaire se passe une autre épreuve, certifi-

cative elle aussi. Sa réussite permet d'obtenir le Certificat d'études de base (CEB) qui permet de continuer ses études dans l'enseignement secondaire général.

Une ou deux fois par an, au cours de rencontres individuelles, l'enfant présente son auto-évaluation préparée avec l'aide de l'enseignant. C'est l'occasion de faire une mise au point, « un arrêt sur image » sur l'attitude de l'élève face au travail scolaire et sur ses interactions avec les différents intervenants.



V. Une école ouverte sur le monde



L'école sera un lieu privilégié pour susciter la curiosité de l'enfant, développer son esprit critique, nourrir son imaginaire en le mettant en relation avec tous les aspects de l'environnement : découverte, respect, protection, éveil aux problèmes écologiques, sociaux et à la dynamique Nord-Sud. Il faut apprendre à identifier et à analyser des problèmes complexes, apprendre à imaginer et à choisir des solutions innovantes, apprendre à communiquer dans des langages multiples. Chacun a le droit de se faire reconnaître comme acteur de la transformation du monde au milieu des autres. L'école aidera à développer le côté artistique présent en chaque enfant, domaine où celui-ci peut le mieux s'exprimer et s'affirmer.

Voici quelques activités prévues dans les classes pour atteindre ces objectifs :

- Classes de dépaysement (dans la mesure de nos possibilités, trois séjours sur la durée de l'école primaire) ;
- Visites au musée ;
- Visites à la bibliothèque et animations autour de livres ;
- Accueil d'animateurs étrangers, contacts avec des associations, rencontres multiculturelles ;
- Ouverture à la solidarité avec les plus démunis (marché de Noël...)
- Découverte de l'outil informatique et sensibilisation à la communication et au partage des ressources ;
- Sensibilisation à la problématique des déchets et du respect de l'environnement ;
- Collations collectives chez les plus jeunes, et sensibilisation à une alimentation équilibrée ;
- Diverses activités culturelles (théâtre, activités musicales, rencontres avec des créateurs, artistes, artisans, écrivains, illustrateurs, ateliers de productions artistiques, expositions, ateliers culinaires, activités de plantations et d'entretien d'espace protégé tel que la mare ou le potager...)
- Tambours pour la Paix, rassemblement pour Ingrid Betancour.
- « Des papiers pour les Sans-papiers »
- ...



Nouveau pour la rentrée 2010-2011, l'installation d'une Association de parents. Une manière efficace de participer à la vie de l'école, l'Association des parents sera un lieu où les parents se retrouveront pour échanger, partager, discuter dans un esprit constructif en vue d'améliorer la qualité de vie de tous à l'école.

■ Le Conseil de participation

La qualité des relations établies entre la famille, l'École et son environnement constitue un élément-clé dans la réussite scolaire des élèves et leur épanouissement ainsi que dans le développement personnel et professionnel des acteurs de l'École. Le décret « Missions de l'école » du 24 juillet 1997 prévoit la création d'un Conseil de participation (C.P.) dans chaque établissement scolaire. Instance citoyenne participative, il constitue un lieu de rencontre de tous les partenaires de l'école où s'échangent des informations, se formulent des avis (à titre consultatif), des souhaits, où s'élaborent des projets...

Celui-ci comprend des membres de droit : le directeur et les autres délégués désignés par le Pouvoir Organisateur (P.O., le Collège communal d'Ottignies-LLN). Il comprend aussi des membres élus : les représentants des parents avec un mandat (renouvelable) de deux ans et les représentants des travailleurs de l'école (enseignants, auxiliaires d'éducation et d'entretien, PMS) avec un mandat de quatre ans (renouvelable lui aussi). Il comprend enfin des personnes représentant l'environnement social, culturel et économique de l'école.

Il se réunit deux à trois fois par an et tend à rendre ses avis au P.O. par consensus.

Vous trouverez la composition actuelle du C.P. sur le site de l'école :

<http://www.lozl.be/ecole/presentation/indexpres.htm>

Informations complémentaires :

<http://users.skynet.be/FAPEO/consparticip.htm>

MISSION PRINCIPALE

Le C.P. doit **débattre du projet d'établissement** qui lui est proposé par le pouvoir organisateur, transformer le texte du projet d'établissement et le compléter, évaluer périodiquement sa mise en œuvre et proposer des adaptations au minimum tous les trois ans. Il doit remettre aussi un avis sur le **rapport annuel d'activités**.

AUTRES MISSIONS

Le C.P. doit remettre un avis sur :

- le nombre de périodes de cours ;
- le choix de la ou des langues modernes à enseigner en 5^e et 6^e primaire (le choix est à réaliser entre une ou deux langues parmi l'anglais, le néerlandais ou l'allemand) ;
- la possibilité d'organiser l'apprentissage par immersion, en langue des signes ou dans une autre langue que le français (et la manière d'organiser la communication entre parents et enseignants qui n'auraient pas une connaissance suffisante du français).

Il est par ailleurs tenu informé de la répartition des heures prestées (le « capital-périodes ») et a en charge la poursuite d'une réflexion globale sur les frais réclamés en cours d'année (notamment ceux qui sont liés à des activités sportives et culturelles s'inscrivant dans le projet d'établissement) et d'étudier et de proposer la mise en place d'un mécanisme de solidarité entre élèves pour payer ces frais.



École communale fondamentale de Lauzelle

Rue du Val-Saint-Lambert, 2
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

ec.comm.lauzelle@gmail.com

010 47 55 41

Directrice : Bernadette MOORS

0494 05 39 80

www.lozl.be

